La Commission Outdoor

Lyon, le 20 mai 2026

Destinataires : Gsas Ara, Membres du Comité Directeur,

COMMISSION RÉGIONALE OUTDOOR
Compte Rendu N°2
Réunion du 04 avril 2026

En instance d'adoption

Présents :

Mesdames	Véronique Frelat	Présidente Commission Outdoor
	Aurélie Jullien	Membre Outdoor
	Jade Offredi	Membre Outdoor
	Laurence Petersborg	Membre Outdoor
Messieurs	Sylvain Frébrero	Membre Outdoor
	Hadrien De Raymond	Membre Outdoor
	Thibaut Mathonnet	Membre outdoor
	Thierry Placette	Membre Outdoor
	Frédéric Rodet	Membre Outdoor
	Philippe Sagnard	Membre Outdoor
	Erik Unneker	Membre Outdoor
Excusés	Marie Jaussaud	Membre Outdoor
	Pierre Fleurant	Membre Outdoor

Résultats clés

La commission a validé un calendrier de tournois dense (avril-septembre) et décidé d'instaurer un modèle de financement mixte pour l'arbitrage : droits d'engagement pour les organisateurs (50-100€ selon volume) et contribution des licenciés (environ 3-5€ sur licence outdoor). Formation d'arbitres renforcée avec 15 candidats à Grenoble et 12 à Lyon.

Décisions prises

- Financement Beach Tour : Mise en place de droits d'engagement progressifs (gratuit première année, 50€ pour 1-3 tournois, 100€ au-delà) + part Ligue sur licences outdoor (3 €) dans le cas d'une double licence indoor/outdoor.

Maison Régionale des Sports
68 Avenue Tony Garnier
69007 LYON
T. +33 (0)4 72 73 23 70
sthivillier@liguearavolley.fr

Le tableau ci-dessous présente une proposition de droits d'engagement.

Nombre de tournois	1 à 3	3 à 6	Plus de 6
Droits d'engagement	50 €	100 €	150 €

Tableau 1 : proposition de droits d'engagement au Beach Tour ARA

A titre d'information, les dépenses pour l'arbitrage la saison dernière (indemnités + déplacements) s'élèvent à 3300 € simplement pour les tournois de série 2. Toutefois, pour être juste, il faut mettre cette dépense en balance avec l'apport des licences 100% beach, soit environ 8000 € pour cette saison. Ces participations financières pourraient permettre, entre autres, la prise en charge de l'arbitrage des S3 et d'augmenter les récompenses des finales (offre de textiles, récompenses sur la finale mixte, …).

- **Arbitrage obligatoire** : Chaque club organisateur doit disposer d'au moins un arbitre Beach licencié et actif

- **Challenge de France Masters** : Maintenu en septembre à Grenoble malgré refus fédéral du statut championnat, avec ajustement des catégories d'âge (35 ans féminin jugé trop jeune). Le choix est fait de monter la catégorie d'âge à +40 et +50 pour les femmes, et +45 et +55 pour les hommes.

- **Nouvelles règles coaching** : Application des directives CFO – le coach peut demander les temps morts, mais interdiction d'intervention au switch. Protocole chaleur assoupli (hydratation dès premier palier)

En attente de confirmation

- Saint-Egrève : Clarifications mairie mi-avril sur disponibilités terrains (conflits voisinage/bruit)
- Meyzieu : Date 13-14 juin selon disponibilité services civiques

Questions ouvertes

- **Communication Ligue** : Nécessité d'améliorer relais réseaux sociaux (J-30 inscriptions, résultats podiums). Dorian (alternant com) à briefer sur routine Beach Tour.

- **Coordination comités** : Clarifier rôle comités départementaux sur S3 (compétence théorique mais investissement limité). Réunion à organiser avec les comités dans lesquels sont organisés des tournois S3.

- Niveau S3 : L'afflux de joueurs expérimentés complique l'accès à la compétition pour les débutants. Solutions : développer les tournois S3-100 (réservés aux joueurs ayant moins de 1000 points au classement BVS) ou organiser des championnats départementaux hors BVS.

Actions à mener

- **Véro** : Tableau prévisionnel coûts arbitrage 2024 vs solutions financement, validation BE puis sondage clubs avant AG 27 juin

- **Véro** : Com clubs Coupe France Senior sur arbitre référent présent (80€ répartis entre équipes, non 100€ fédéral)

- **Véro + Dorian** : Mise en place routine com mensuelle tournois (calendrier, deadlines J-30, photos podiums)

- **Thierry** : Formations arbitres à la demande si volume suffisant (visio théorique + pratique centralisée possible). Gratuit pour les étudiants, 35€ pour les licenciés.

- **Thierry + Véro** : Bascule désignations sur Espace Arbitre Fédéral pour visibilité salle/beach et comptabilisation DAFA

- **Clubs organisateurs** : Identifier référent Beach distinct du correspondant salle (ou adresse mail dédiée) pour ciblage com

Annonces importantes

- **Formations arbitres 2025** : 18 inscrits Grenoble (6 filles mineures), 12 Lyon (4 fédéraux + universitaires). 7 clubs représentés à Grenoble, record historique

- **Indemnisations arbitres** : 40€ demi-finales/finales, 60€ quarts, 80€ journée complète. Arbitres référents 80€ + frais (non 100€ IDF)

- **Points DAFA** : Reversés au club pour chaque S2 arbitré (pas sur S3 actuellement)

- **Feuille match électronique Beach** : Livraison prévue été 2025 (parallèle version 3 salle)

- **Réunion arbitres Beach nationale** : 6 mai 20h30 (tardif, Coupe France déjà terminée)

Calendrier validé

Avril-mai : Majorité tournois validés. Annulations : PESD et Vienne (Coupe France M18), remplacés par S3.

Juin : Villefranche 27-28 juin confirmé, Meyzieu 13-14 juin sous réserve services civiques

Septembre : Challenge France Master Grenoble 19 et 20 septembre, 2 jours. Finales régionales à Meyzieu les 5 et 6 septembre, format 2 jours avec hébergement solidaire.

Risques identifiés

- Budget arbitrage : Dépenses 2025 ~4000€ vs budget 3000€. L'augmentation du nombre de tournois sans financement pérenne menace la qualité d'arbitrage.

- Licences jeunes : Cumul Indoor+Outdoor atteint 300€/an, frein à la pratique pour les familles qui ont plusieurs enfants

- Disponibilité arbitres : Avril-mai difficile (mobilisation salle), risque de tournois sans arbitrage qualifié.

La Présidente
Véronique Frelat